Cfdt SF3C
Antenne Val de Marne
Maison des syndicats 11/13 rue des Archives
94000 CRETEIL
Tél. 01 43 99 56 03 **Fax.** 01 43 99 56 41
Courriel : 94@cfdtsf3c.org Web : www.cfdtsf3c.org

DOTC Val de Marne

2011, Encore une année de suppressions d'emploi

Une commission de dialogue social s'est tenue le 18 mars à la DOTC pour présenter aux organisations syndicales les effectifs, les objectifs et les projets et réorganisations pour l'année 2011.
En préalable, la CFDT a fait une déclaration (voir verso de ce tract) pour dénoncer les conséquences pour les postiers des organisations imposées par la Direction. Les suppressions d'emploi, de repos récemment mais aussi l'absence d'un véritable dialogue social ont motivé notre déclaration mais aussi la nécessité d'une forte mobilisation le 29 mars dans la grève et la manifestation intersyndicale.

Des effectifs toujours en baisse :

- 38,5 PT à la distribution et - 43 PT au centre de tri pour 2011 soit 81,5 suppressions de postes pour cette année. Toutes les opérations de transferts d'activité et elles seront encore nombreuses cette année ne sont pas comptabilisées dans ces chiffres ; La facture à venir risque d'être encore bien plus forte.

Des objectifs toujours plus forts :

Les objectifs de ventes des établissements augmentent de 10 %, les objectifs de QS augmentent aussi. Malgré des moyens toujours en baisses, des réorganisations toujours plus contraignantes, les facteurs sont encore mis à contribution pour développer le chiffre d'affaire. Dans certains établissements, les équipes sont déjà objectivées aux ventes et le montant de leur prime d'équipe dépendra des résultats.

De nombreuses réorganisations en 2011

Mars 2011 : Le transfert de **Champigny Coeuilly** à Chennevières et la réorganisation de **St Mandé**.
Avril : La Réorganisation de **Nogent**, du **Perreux** et d'**Arcueil**. La transformation de **Créteil CTC en PIC**.
Mai : La Réorganisation de **Villecresnes** et **Vincennes**.
Juin : La Réorganisation de la **Varenne**, le transfert de **Joinville** à Champigny, le transfert de la TTF de **Fresnes** à Rungis, le transfert du chantier Affranchigo **d'Ivry Bièvre** à la PIC.
Septembre : Réorg **d'Ivry Bièvre** et d'**Alfortville**. Réorganisation de la concentration de **Créteil PPDC**. Transfert du chantier Affranchigo de **Chennevières** et de **Bonneuil** à la PIC de Créteil.
Octobre : Réorg de **Choisy-Thiais** et transfert du chantier Affranchigo de **Fontenay** à la PIC**.**
Novembre : Réorg de **Villeneuve le Roi** et transfert Affranchigo de **Créteil PPDC** à la PIC

Déclaration Préalable CFDT à la CDSP du 18 mars 2011

Monsieur le Directeur,

La CFDT du Val de Marne vous met en garde contre les conséquences des réorganisations que vous imposez dans les établissements courrier du département. L'anticipation des baisses de trafic de – 7,5%, l'intégration de la préparation de la part sécable au casier dans un contexte de désaccord profond des normes mises en œuvre dégradent considérablement les conditions de travail des agents et pose clairement le problème du temps de travail et de la souffrance physique et morale notamment lors des premiers mois de mise en œuvre des réorganisations.

La nécessité d'un dialogue social de qualité et constructif rappelé récemment par le Président de la Poste doit se traduire dans les faits par des marges réelles de négociation dans les établissements. La question de l'emploi reste une priorité CFDT, elle doit pouvoir être abordée à tout moment à tout niveau de l'entreprise. Nous renouvelons notre exigence lors de cette première CDSP de 2011, de transformation des CDD en CDI afin de combler les dizaines de postes vacants y compris en finançant si besoin leur permis de conduire.

Lors des toutes récentes réorganisations à la distribution, la question des repos accolés au week-end redevient d'actualité alors que parallèlement la pénibilité du métier s'accentue fortement.
La CFDT s'oppose totalement à la mise en œuvre de régime de travail 6 jours sur 7 sans repos. Même si les responsabilités sont multiples dans cette affaire, nous exigeons l'ouverture rapide de négociations avec toutes les organisations syndicales potentiellement signataires des accords locaux afin de sortir au plus vite de cette impasse et d'empêcher une nouvelle épreuve supplémentaire pour les factrices et facteurs du département.

Nous en profitons pour exiger à nouveau la généralisation de postes de facteurs qualité en 2.3 dans tous les établissements du 94 conformément aux engagements nationaux.
Enfin, la généralisation des sécabilités supplémentaires au-delà des lundis et mardis intégrés dans le temps de travail doit s'arrêter au plus vite. La CFDT soutiendra toutes initiatives du local au national contre ces dérives.

Repos à la distribution : L'impasse dans laquelle nous nous trouvons va entrainer un désastre social. La pénibilité du métier impose des repos fréquents. La CFDT refuse que se généralise des scénarios à 35 heures sur 6 jours dans le 94. Les collègues de Champigny sont les premiers concernés et vont perdre chacun 22 jours de repos. Les postiers de Nogent, Le Perreux, Arcueil et Villecresnes vont peut-être suivre rapidement.
La CFDT en appelle à la responsabilité des syndicats du 94. Ne laissons pas la DOTC imposer les 35 heures en 6 jours. Ne laissons pas dégrader encore un peu plus les conditions de travail des factrices et facteurs. Sauvons les repos.

En réponse à FO : Depuis 3 ans FO 94 signe tous les accords comme la CFDT pour permettre aux facteurs d'obtenir des repos : c'est la loi. FO oublie seulement de dire que rien à changer et que même sans accord sur les repos, la Poste impose sa réorganisation et ses suppressions de quartiers. Tous les syndicats votent contre la réorg et elle se met quand même en place. La CFDT ne pratique pas la politique du tout ou rien. Dans le contexte actuel, tout ce qui peut être obtenu pour les postiers, la CFDT le prend.

La Poste durcit encore sa politique de suppressions d'emploi. Aujourd'hui, du fait de la dégradation des conditions de travail, du fait de l'absence de réponses aux problèmes d'horaires, du fait de l'intensification du travail dans de nombreux services, du fait de la sursécabilité à la distribution, la situation des postières et des postiers du Val de Marne peut se résumer ainsi : ça va plus !

TOUTES ET TOUS EN GREVE LE 29 MARS 2011